LA MAISON DU FILTRE

TEL : 27.38.00 FAX : 27.29.60

CONTRAT D'OUVERTURE DE COMPTE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société LA MAISON DU FILTRE, SENED SARL au capital de 100.000 FCFP, dont le siège social est à Nouméa, 19, rue Forest Ducos, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 377 431, représentée par Monsieur Grégory LEZE

D'UNE PART,
Ci-après dénommé le fournisseur

ET

NOM DU DIRIGEANT : Mr CHENET Pierre Hubert

SOCIETE : SOCABOIS Sarl

ADRESSE : 11, 13 rue Auer - Ducos.

BANQUE : BCI N° DE COMPTE : 17499. 00010. 26826602014. 57
(joindre un RIB)

N° RIDET : 0983395 N° RCS : 2009 D.
(joindre un extrait Kbis)

B.P : 2516 TEL : 24 68 06 FAX :

EMAIL COMPTABILITE : claudine@arbor.nc

EMAIL DIRECTION :

Bon de commande obligatoire pour tout achat : (OUI) / ~~NON~~ (barrer la mention inutile)

Mode de règlement : ☐ CHQ à présentation fin de mois

☑ Virement

D'AUTRE PART,
Ci-après dénommé le client

PHC

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, la société LA MAISON DU FILTRE ouvre au client nommé ci-dessus, un compte courant, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

CLAUSES ET CONDITIONS

ARTICLE 1 : Les opérations de ce compte retraceront les facturations pour fournitures de marchandises ainsi que les remises et avoirs y afférant.

ARTICLE 2 : La délivrance des fournitures n'interviendra que sur **BON DE COMMANDE,** bon de livraison ou facture émargée, portant obligatoirement le cachet de l'entreprise du client ; l'un ou l'autre des documents doit être dûment signé par le réceptionnaire se présentant au nom du client. Sa signature équivaudra de plein droit à celle du client et sera expressément présumée comme telle.

ARTICLE 3 : Le client s'engage à régler ses achats **à 30 jours date de facture.** Un relevé de compte reprenant les opérations effectuées dans le mois sera envoyé mensuellement.

ARTICLE 4 : En delà d'un seuil de chiffre d'affaires annuel fixé à 360.000 FCFP, le compte pourra être fermé à l'initiative du fournisseur.

ARTICLE 5 : Toute facture impayée à l'échéance prévue à l'article 3 produit de plein droit un intérêt égal au taux légal à compter du premier du mois suivant cette échéance. De surcroît, le fournisseur pourra alors procéder sans préavis à la fermeture du compte.

ARTICLE 6 : Si un règlement par effets de commerce est convenu, toute acceptation de plus d'une traite est présumée faire l'objet d'une chaîne d'effets et le non-paiement à l'échéance d'une seule traite entraîne de plein droit la déchéance du terme de tous les effets subséquents et deviennent par conséquent exigibles immédiatement. La demande de report d'une traite sera assimilée à un défaut de provision, sauf accord exprès et par écrit du fournisseur.

ARTICLE 7 : En cas de recouvrement judiciaire des sommes dues au fournisseur, il est expressément convenu que le client sera tenu de payer in sus une clause pénale pour simple retard égale à 10 % du montant exigible.

ARTICLE 8 : Tout litige entre le fournisseur et le client sera de la compétence exclusive des juridictions de NOUMEA, quels que soient les changements de siège ou de domicile du client.

ARTICLE 9 : La présente ouverture de compte sera résiliée de plein droit, si bon semble au fournisseur, et sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, du seul fait du non-respect de l'une des clauses du présent acte.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- - La société LA MAISON DU FILTRE en son siège social : 19, rue Forest Ducos 98800 NOUMEA
- - Le client : SOCABOIS SARL : les briconautes de poita.

PHS

ARTICLE 10 : Clause suspensive d'attribution de remise
Si une remise est éventuellement accordée, elle n'est effective qu'à la condition suspensive que le prix mentionné soit intégralement réglé dans le délai indiqué sur la facture, ou à défaut, dans le délai indiqué lors de la présente ouverture de compte.
Passé ce délai le client ne pourra se prévaloir des remises qui lui auraient été consenties ; ces remises seront comptabilisées dans le calcul du solde débiteur qui en sus produira de plein droit un intérêt calculé au taux légal à compter du premier jour du mois suivant et ce sans que soit nécessaire l'envoi d'une mise en demeure.

ARTICLE 11 : Clause de réserve de propriété
Les marchandises et fournitures livrées restent la propriété de La Maison du Filtre jusqu'à paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement, au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).
Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens, objet des présents contrats. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.
La présente clause de réserve de propriété est soumise aux dispositions de la loi 80335 du 12 mai 1980.

Fait à Nouméa, en double exemplaire
Le 25/11/2022

LE FOURNISSEUR
Signature

Cachet

LE CLIENT
Signature
Faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé – Bon pour accord »
lu et approuvé - Bon pour accord

Les Briconautes PAÏTA
BP 2516 - 98846 NOUMEA CEDEX
Tél (687) 24 68 00 - Fax : (687) 28 41 83
SOCABOIS SARL - Ridet 983 395.001 - RCS 2009 D 983395

Cachet

Pièces à fournir :

- ☐ RIB du client
- ☐ RIDET
- ☐ Extrait K-Bis de moins de 3mois
- ☐ Contrat d'ouverture de compte parapher rempli et signé
- ☐ Photocopie pièce d'identité du ou des représentants légaux
- ☐ Chèque de caution signé d'un montant de 100.000xpf non daté

Pour le secteur Minier ou Agricole :
- ☐ Attestation d'exonération de TGC

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

Code de vérification : w06HZ4jmKv
https://www.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 2009B00955

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 4 janvier 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	983 395 R.C.S. Nouméa
Date d'immatriculation	17/12/2009
Dénomination ou raison sociale	**SOCABOIS**
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	100 000,00 Franc CFP
Adresse du siège	11-13 rue Auer BP 2516 98846 Nouméa
Activités principales	Le commerce de détails spécialisés dans la quincaillerie et d'articles de bricolage. La création, l'achat, l'exploitation, comme bailleur ou comme preneur, de toute entreprise génèale du bâtiment et des travaux publics et privés, de construction, maçonnerie, plâterie, revêtement de sols, clôtures et généralement de toutes opérations rattachées au secteur du bâtiment, des mines, du génie civil et des VRD.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 16/12/2108
Date de clôture de l'exercice social	30 juin

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	HALBEDEL August
Date et lieu de naissance	Le 15/03/1940 à Stein An der Enns (AUTRICHE)
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	4 bis rue Tardy de Montravel Baie des Citrons 98800 Nouméa

Gérant

Nom, prénoms	HALBEDEL Paul Johann
Date et lieu de naissance	Le 18/04/1963 à Sydney (AUSTRALIE)
Nationalité	AUSTRALIENNE
Domicile personnel	23 impasse Minniti Ouémo 98800 Nouméa

Gérant

Nom, prénoms	CUENET Pierre-Hubert, Jean-Philippe
Date et lieu de naissance	Le 06/11/1990 à NOUMEA (988)
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	13 rue René coty Mon Venus, Résidence Belza apt 1021 98800 Nouméa

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Zico - 98890 PAITA BP 2516 98846 Nouméa
Enseigne	LES BRICONAUTES
Activité(s) exercée(s)	Commerce de détail de quincaillerie et d'articles de bricolage.
Date de commencement d'activité	01/04/2013
Origine du fonds ou de l'activité	Achat
Précédent propriétaire	
Dénomination	DECOBAT
Immatriculation au RCS, numéro	339 739 RCS Nouméa
Nom du journal d'annonces légales	Les Nouvelles Calédoniennes

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

N° de gestion 2009B00955

Date de parution 09/04/2013

Mode d'exploitation Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 3037 du 27/05/2013

Acquisition d'un fonds de commerce sis Zico Païta - 98890 PAITA à compter du 01/04/2013

Précédent exploitant : DECOBAT RCS N° 339 739

PRIX : 121 206 801 F CFP

OPPOSITIONS : au siège de la société SOCABOIS

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Institut de la Statistique et des Études Économiques Nouvelle-Calédonie

SITUATION AU REPERTOIRE RIDET
A la date du mardi 24 mai 2022

SOCABOIS
BP 2516
98846 NOUMEA CEDEX

Situation de l'entreprise	**Inscrite, immatriculée au Ridet depuis le 17/12/2009**
Numéro RID	0 983 395
Désignation	SOCABOIS
Sigle, Nom commercial	SOCABOIS
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Situation de l'établissement	**Immatriculé le 12/07/2013, déclaré actif au 01/04/2013**
Numéro RIDET	**0 983 395.002**
Enseigne	LES BRICONAUTES
Adresse	ZICO Païta
Activité principale exercée (APE)	Commerce de détail de quincaillerie et d'articles de bricolage
Code APE	**47.52B** *Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)*
Activités secondaires éventuelles	

IMPORTANT

Le numéro Ridet doit obligatoirement figurer sur toute correspondance de l'entreprise.
En cas de modification (adresse, activité, statut, raison sociale ...) ou désaccord avec l'un des renseignements portés sur cet avis, contactez le centre de formalités des entreprises dont vous dépendez (CCI, CMA ou Chambre d'agriculture).
Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation. À l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code d'Activité Principale Exercée (APE), n'ont de valeur que pour les applications statistiques. Ce code APE est attribué par l'Isee, selon la Nomenclature des Activités Françaises applicable en Nouvelle-Calédonie.

BCI
Groupe BRED

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Cadre réservé au destinataire du RIB

Titulaire du compte
SOCABOIS SARL
MATERIAUX CENTER SAS

Domiciliation : BCI VICTOIRE
Devise du compte : XPF

RIB : 17499 00010 26826602014 57
IBAN : FR76 1749 9000 1026 8266 0201 457
BIC : BCADNCNN

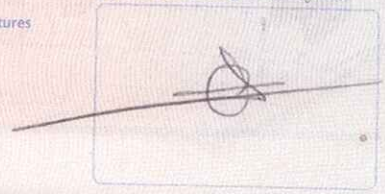
Page réservée aux autorités compétentes
pour délivrer le passeport
Página reservada a las autoridades competentes
para expedir el pasaporte / Forbeholdt de pasudstedende
myndigheder / Amtliche Vermerke
Προορίζεται για τις αρχές που είναι αρμόδιες για την
έκδοση του διαβατηρίου / Page reserved for issuing authorities
Leathanaigh in áirithe d'údaráis eisiúna
Pagina riservata all'autorità
Opmerkingen van bevoegde instanties
Página reservada às entidades competentes
para emitir o passaporte / Varattu passinantovironomaisille
Förbehållet utlämnande myndighet.

03

Ce passeport contient un composant électronique.
Il convient d'en prendre soin, et en particulier
de ne pas le plier, le perforer, l'exposer à des températures
extrêmes ou à une humidité excessive.

This passport contains sensitive electronics.
For best performance please do not bend,
perforate or expose to extreme temperatures
or excess moisture.

Signature du titulaire/*Holder's signature*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PASSEPORT
PASSPORT

Type/*Type*
P

Code du pays/*Country code*
FRA

Passeport n°/*Passport no.*
13AI69100



Nom/*Surname (1)*
CUENET

Prénoms/*Given names (2)*
Pierre-Hubert,Jean-Philippe

Nationalité/*Nationality*
Française

Sexe/*Sex (3)*
M

Taille/*Height (12)*
1,93 m

Couleur des yeux/*Colour of eyes (13)*
MARRON

Date de naissance/*Date of birth (4)*
06 11 1990

Lieu de naissance/*Place of birth (5)*
NOUMÉA

Date de délivrance/*Date of issue (7)*
21 02 2013

Domicile/*Residence (11)*
65 PROMENADE ROGER LAROQUE
ANSE VATA
98800 NOUMÉA
FRANCE

Autorité/*Authority (9)*
Haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie

Date d'expiration/*Date of expiry (8)*
20 02 2023

P<FRACUENET<<PIERRE<HUBERT<JEAN<PHILIPPE<<<<
13AI691006FRA9011067M2302203<<<<<<<<<<<<<<00